

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 75 (2013)

Vorwort: Ouf, une année sans commémoration
Autor: Steinauer, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OUF, UNE ANNÉE SANS COMMÉMORATION

Que la diète est bienvenue, après le gavage! Fribourg s'est offert en 2012 les bicentennaires de l'ECAB et de la Bérésina, les 150 ans du chemin de fer Lausanne-Berne et les 500 ans du Chapitre de Saint-Nicolas, pour ne citer que les anniversaires fêtés solennellement. C'est à se demander s'il existe encore une activité historique, et si les projecteurs peuvent s'allumer sur les faits du passé, hors des commémorations et des jubilés. Ne vivons-nous plus l'histoire que sous le régime de la célébration?

Ce régime a ses avantages, psychologiques et mnémotechniques. Les dates anniversaires comme les mots historiques sont des simplifications rassurantes, elles ramènent des faits compliqués au dénominateur commun qui les identifie. Chacun de nous, gardant au fond de soi quelque chose de l'écolier qu'il fut, peut spontanément résoudre l'équation 1515 = Marignan, mais combien sont à même de situer cette bataille dans le flux événementiel des guerres d'Italie? Dieu merci, nous avons deux ans pour nous mettre à jour, car en 2015 il va pleuvoir des hallebardes-souvenirs dans tous les coins. Ne boudons pas les dates-jalons, ni les cérémonies historiques – colloques et bouquins, stèles et cortèges, discours et liturgies civiques – données aux grands anniversaires, car tout appel à la mémoire est bienvenu par ces temps de *présentisme* forcené. Dans sa leçon d'adieu, le 9 mai 2012, notre ami Francis Python plaidant pour l'histoire immédiate soulignait avec force «le besoin de creuser plus profond dans le passé pour expliquer et faire comprendre les racines des phénomènes et des événements».¹ Si les commémorations y poussent, tant mieux.

Mais il ne faut pas en abuser. Fixer les règles d'un bon usage? Ce serait présomptueux. Au vu de quelques célébrations récentes, cependant, on peut avancer trois principes de bon sens.

D'abord, éviter de mêler à la réflexion sur l'histoire une dimension morale ou bien-pensante (en français de nos jours: *politically correct*), une visée de réhabilitation ou une volonté de repentance. Non que l'historien

¹ Francis PYTHON, «Plaidoyer pour une histoire des temps présents», dans *Empreintes. Entre politique et religion*, p. 381. Lire le compte-rendu de ce volume par Etienne Fouilloux dans ce numéro, page 159.

ait à mépriser ces valeurs en tant qu'homme et que citoyen, mais il doit observer dans l'exercice du métier beaucoup de prudence, parce que les réévaluations périodiquement opérées dans sa discipline sont, par nature, provisoires et sujettes à l'air du temps. L'histoire n'est pas un tribunal posthume, habilité à condamner ou blanchir tous les cinquante ou cent ans des acteurs ou des faits jugés tour à tour criminels ou glorieux, bénéfiques ou néfastes.

Ensuite, essayer de maintenir la personnalisation des événements – certes indispensable à l'exposé – dans les limites pédagogiquement nécessaires. Il est juste de louer Julien Schaller pour son opiniâtre combat en faveur d'une ligne ferroviaire Lausanne–Fribourg–Berne, il serait ridicule de rapporter cette réalisation à son seul génie politique. «Qui a construit Thèbes aux sept portes?» L'histoire a gardé le nom des rois, pas celui des maçons, et Brecht n'aurait pas manqué, dans notre exemple, de demander si Schaller avait lui-même posé les rails.

Enfin, ne pas sacrifier le travail de base au spectaculaire. Une institution qui fête son 200^e ou 500^e anniversaire attend justement que la fête attire le public et reçoive un large écho dans les médias, elle espère avec raison que son histoire soit mieux connue. Il se trouve (n'ayons pas honte de nous joindre, sur ce point, aux démodés positivistes) que l'histoire se fait avec des documents. Le premier souci des institutions jubilaires, dès lors, devrait être le traitement professionnel de leurs archives et l'ouverture de celles-ci à la recherche. Dans les années précédant le millésime 2012, et moyennant un gros investissement financier, l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments et le Chapitre de Saint-Nicolas se sont montrés, à cet égard, exemplaires.

Nos sociétaires et amis peuvent être assurés que nous aurions mis en œuvre ces judicieux principes si nous avions décidé de fêter solennellement, en 2013, le centième anniversaire des *Annales fribourgeoises*.

Jean Steinauer